

Séance du 22 Juillet 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 juillet 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Pommiez ; M. Soroste à M. Saussié ; M. Lozano à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne ; Mme Castel à Mme Durruty ; M. Arandia à Mme Bisauta ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Aguerre.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **FINANCES** – Exercice 2010 - Subventions aux associations.

Il convient que le Conseil municipal se prononce sur quelques demandes nouvelles de subventions transmises par plusieurs associations et qui concernent soit leur fonctionnement courant, soit des projets spécifiques.

Subventions de fonctionnement:

→ Bainoka gau eskola_ : 8 000 € (crédit provisionné au B.P. 2010).

→ Association des habitants du quartier Saint-Bernard : 1 000 € (crédit provisionné au B.P. 2010).

→ Association d'aide familiale et sociale : 205 € au titre de la participation aux journées de la petite enfance.

→ Office de commerce : 40 000 € pour le financement des animations de fin d'année.

Subventions exceptionnelles

→ Baiona banda : 1 500 € au regard des dommages subis lors des inondations de septembre 2009.

→ Association « du flocon à la vague » : 3 000 € pour l'accueil de cette manifestation dans notre ville.

→ Collège Marracq : 400 € pour financer la participation au championnat de France de rugby UNSS à Antibes.

→ Eusko ikaskuntza : 3 000 € pour participer aux frais d'organisation du colloque « en hommage à Nestor Basterretxea » ayant eu lieu le 5 juin dernier.

→ Association franco latino-américaine de la Côte basque (AFLACOBIA) : 500 € pour l'organisation d'une soirée de solidarité au bénéfice des victimes du tremblement de terre au Chili.

→ Banda Lous Tilholes : 310 € pour participer aux manifestations organisées à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'association.

→ La Table du soir : 120 € pour participer exceptionnellement à ses frais de fonctionnement.

→ Marché équitable de Bayonne : 670 € pour participer à cette manifestation.

→ Cercle de bridge : 520 € pour participer au 2^{ème} festival de bridge de Bayonne.

Je vous demande d'approuver l'attribution de ces subventions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention conclue avec l'Office de commerce.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.